



COMPETENCES ET METHODES MANAGERIALES

Année : 2022

Lieu : Paris

Parcours chef de pôle : développer ses compétences en gestion et en management - FORMATION

Réf. : MGTP001C



Compétences Visées

Assurer le pilotage stratégique et opérationnel de son pôle en mobilisant connaissances et compétences de gestion et de management.

Objectifs, Contenus

MODULE 1 : GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE

Intégrer les mécanismes financiers et comptables à l'hôpital

- La vision macro-économique : réformes, T2A, EPRD.
- La vision micro-économique : budget, compte de résultat, comptabilité analytique et délégation de gestion.

MODULE 2 : PILOTAGE MÉDICO-ÉCONOMIQUE ET PERFORMANCE HOSPITALIÈRE

Appréhender le pilotage médico-économique et les systèmes de performance hospitalière

- La stratégie et le projet du pôle :
 - les socles du projet de pôle : données internes et externes,
 - les objectifs et contenus, la démarche d'élaboration.
- Le rôle des acteurs :
 - le périmètre de responsabilité, de délégation, de gestion,
 - le rôle et les liens entre les acteurs.
- La négociation du contrat de pôle et son suivi :
 - les éléments à contractualiser,
 - le tableau de bord et indicateurs de suivi.

MODULE 3 : SYSTÈME D'INFORMATION HOSPITALIER (SIH)

Appréhender le pilotage du système d'information hospitalier

- La qualité de l'information dans les systèmes d'information hospitaliers :
 - l'historique, la réglementation et les différentes modélisations,
 - les indicateurs qualité du système d'information hospitalier,
 - la définition des besoins et la formalisation d'un cahier des charges.
- Le pilotage d'un projet système d'information hospitalier :
 - les enjeux et les apports d'un système d'information hospitalier,
 - la mutualisation et les enjeux du DMP,
 - les problèmes rencontrés dans le développement et la gestion des SIH.

MODULE 4 : MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Comprendre l'impact de l'évolution des organisations sur le management des ressources humaines

- L'impact de l'évolution des organisations sur le management des ressources humaines :
 - les enjeux et la définition de la GPMC,
 - le rôle du chef de pôle et de l'encadrement dans le management des Ressources Humaines et des compétences.
- Les outils de GPMC au quotidien :
 - la cartographie des métiers et des compétences,
 - l'évaluation des compétences et les indicateurs de performance.

Objectifs, Contenus (suite)

MODULE 5 : QUALITÉ, SÉCURITÉ DES SOINS ET GESTION DES RISQUES

Identifier la place de la démarche qualité-gestion des risques à l'hôpital

- La place de la démarche qualité-gestion des risques à l'hôpital :
 - la certification HAS : PEP, indicateurs IPAQSS, EPP,
 - les concepts et notions de qualité et de non-qualité,
 - les différentes approches et méthodologies d'évaluation.
- Les notions et concepts de gestion des risques :
 - les définitions et objectifs de la gestion des risques,
 - la typologie et la caractérisation des risques,
 - les vigilances sanitaires : instances et acteurs, rôles et périmètre d'actions,
 - les méthodes et outils de gestion des risques.

MODULE 6 : MANAGEMENT D'ÉQUIPE ET CONDUITE DU CHANGEMENT

Appréhender la conduite de projet et du changement et ses pratiques managériales

- Les compétences et la posture de manager :
 - les représentations et les rappels sur le management,
 - les enjeux de la motivation et du travail en équipe,
 - les pratiques managériales innovantes : coaching, gestion des talents…
- La démarche projet et la conduite du changement :
 - les concepts, les méthodes et les outils du management de projets,
 - les étapes, les freins et les motivations au changement,
 - l'accompagnement et la communication.
- La gestion des situations conflictuelles :
 - la notion de communication interpersonnelle,
 - le conflit : typologie et origines,
 - les méthodes et outils de prévention et résolution de conflits.

Personnes concernées

Chef de pôle, cadre de pôle, médecin en responsabilité d'équipe, personnel administratif ou paramédical qui participe à la vie du pôle.

Paris 2022

Durée

11 jours

- » du 28/03/2022 au 29/03/2022
- » du 02/06/2022 au 03/06/2022
- » du 07/09/2022 au 07/09/2022
- » du 08/09/2022 au 09/09/2022
- » du 06/10/2022 au 07/10/2022
- » du 21/11/2022 au 22/11/2022

Intervenant

SERRE Olivier

- Master 2 Contrôle de gestion
- Spécialisé en outils de pilotage de gestion et de financement pour les établissements de santé
- [Voir son profil LinkedIn](#)

SCIARD Hugues

- Diplôme Universitaire d'Hygiène
- Docteur en Pharmacie
- Conférencier

KAIDI Samir

- Ingénieur Analyste financier à l'ATIH
- Master 2 Management-Audit
- Licence Économie-Gestion

CASTELOT Anne-Sandrine

- Formatrice-Consultante
- Enseignante Formatrice : CNAM, Unité de Santé Publique (Nantes)
- IPRP (Intervenante en Prévention des Risques Professionnels)
- Consultante réseau ANACT/ARACT
- Responsable du Master 1
- Chercheuse
- Sociologue du travail et des organisations
- Responsable du domaine Management
- [Voir son profil LinkedIn](#)

Prix

Tarif Inter : 3 850 € Net de taxe

Tarif Intra : Nous consulter

Méthode

- Apports théoriques et méthodologiques.
- Mises en situations.
- Études de cas pratiques.

Valeur ajoutée de la formation

Ce programme reprend les six objectifs d'apprentissage du cahier des charges de l'ANAP. Il peut être réalisé en totalité ou par module en fonction des besoins. La formation est labellisée ANAP si le professionnel fait la totalité du programme. Il peut être associé ou suivi par des séances de coaching individuel pour les chefs ou cadres de pôle. La démarche pédagogique alterne apports théoriques et de connaissances avec des analyses de cas pratiques.

Prérequis

» Participer à la vie d'un pôle.

Dispositif D'évaluation

L'évaluation sera réalisée à l'aide des critères suivants :

- **Les attentes** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **Les acquis / les connaissances** des participants seront recueillies par le formateur lors du lancement de la formation et confrontées aux objectifs de formation.
- **La satisfaction** des participants à l'issue de la formation sera évaluée lors d'un tour de table, le cas échéant en présence du commanditaire de la formation, et à l'aide d'un questionnaire individuel « à chaud » portant sur l'atteinte des objectifs, le programme de formation, les méthodes d'animation et la transférabilité des acquis.
- A distance de la formation : il appartiendra aux stagiaires **d'analyser les effets de la formation sur les pratiques individuelles et collectives de travail**, notamment lors de leur entretien professionnel. Des outils pourront être suggérés pendant la formation (plans d'action, préfiguration d'un plan d'amélioration des pratiques individuelles et collectives, grille de suivi personnalisé de mesure d'impact...).

À noter

À l'issue de ce programme une attestation de formation sera remise avec le label ANAP pour les chefs de pôle.

Les modules de ce programme peuvent aussi se suivre séparément

Voir aussi

- [Devenir cadre supérieur de santé ou cadre de pôle](#)
- [Parcours compétences managériales : des fondamentaux à l'expertise](#)